



## LA SECTION PLONGÉE DE L'ASSU SIM

A l'origine (en 1962) l'objectif de la section était de former à la plongée sous-marine les étudiants destinés à l'Océanographie. Aujourd'hui elle est ouverte aux étudiants de toutes les disciplines, mais aussi aux enseignants, chercheurs et autres membres du personnel de l'université.

Ses objectifs ont évolué tout en conservant une forte coloration "Biologie marine" grâce à la présence de spécialistes dans son encadrement. Affiliée à la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins (F.F.E.S.S.M.) elle assure la formation de plongeurs à tous les niveaux. Ceux qui envisagent de devenir moniteurs y sont vivement aidés et encouragés.

(Formations en interne et subventions).

## LA PISCINE

**Piscine Jean Taris** – 16 rue Thouin (5<sup>ème</sup>)  
Entre le Panthéon et la Place de la Contrescarpe,  
(métro Place Monge ou C<sup>el</sup> Lemoine, RER Luxembourg).

**Mardi soir** de 21h à 22h30 et **Samedi soir** de 18h00 à 20h00

## LA FOSSE DE PLONGÉE

Pour finaliser son N1, se préparer aux N2 et N3 ou encore entretenir ses compétences techniques. Plus d'informations seront fournies en cours d'année.

## LES STAGES ET SORTIES

La section organise des stages et week-end à des tarifs qui restent à la portée des étudiants. Leurs lieu et date sont annoncés à la piscine, à l'A.S. ainsi que par mail.

Ces stages s'adressent en priorité aux membres de la section, mais, en fonction des places vacantes, ils sont ouverts à tous. Pour information, le tableau ci-dessous rappelle quelques stages organisés en 2018/19, avec des indications de coût en **pension complète**. (Le transport et la location éventuelle de la combinaison n'étant pas compris) :

| Lieu       | Date      | Nb J | Plongées | Coût  |
|------------|-----------|------|----------|-------|
| Groix      | Avril     | 2j   | 4        | 75 €  |
| Banyuls    | Pâques    | 10j  | 18       | 550€  |
| Carantec   | Ascension | 4j   | 8        | 175€  |
| Carantec   | Pentecôte | 3j   | 6        | 135€  |
| Banyuls    | Juil/Août | 11j  | 18       | 605€  |
| Dieppe     | Septembre | 2j   | 3        | 130€  |
| Plougasnou | Novembre  | 2j   | 8        | 280 € |

## LE CERTIFICAT MÉDICAL

Certificat d'absence de contre-indication (CACI) à la **pratique de la plongée sous-marine**, délivré par un médecin généraliste (Formulaire : <https://ffessm.fr/uploads/media/docs/0001/04/1f94de0db9efc2cdc1f3bffca26f40ba71f1dc9.pdf>) à remettre obligatoirement lors de l'inscription.

## LA COTISATION

En plus de la cotisation de base à l'A.S., une contribution supplémentaire est demandée par la section plongée pour assurer l'achat, l'entretien et le renouvellement du matériel, et payer la location des bassins.

|                  | Cotisation de base AS | Cotisation sup <sup>o</sup> Plongée | Total |
|------------------|-----------------------|-------------------------------------|-------|
| <b>Etudiants</b> | 45 €                  | 65 €                                | 110 € |
| <b>Personnel</b> | 55 €                  | 85 €                                | 140 € |
| <b>Anciens</b>   | 65 €                  | 95 €                                | 160 € |

Inscription en ligne sur le site du DAPS (<https://daps.upmc.fr>) avec certificat médical (+ justificatif étudiant). Paiement en ligne par CB après validation des documents (retour par mail).

## LE MATÉRIEL PERSONNEL À ACQUÉRIR

**Quoi acheter (pour la piscine et la mer) ?**

- . Un **masque** petit volume 15–35 €
- . Une paire de **palmes** de plongée : 30–50 €
- . Un **tuba** rigide à gros diamètre : 8–15 €.

**Où acheter ?**

Au Vieux Campeur – Plongée (Bons d'achat en vente à l'A.S. (18% de remise)), Décathlon, SIMAME (Rue de la Roquette 11<sup>ème</sup>), FADIS (2 rue Brunel 17<sup>ème</sup>)



## LES FORMATIONS

La section plongée de Paris 6 (PMP6) est affiliée à la F.F.E.S.S.M., fédération la plus dynamique de France qui propose beaucoup d'activités, elle-même affiliée à la C.M.A.S qui délivre des diplômes reconnus et permettant de plonger quasiment partout dans le monde. Les différents brevets, pour leur partie pratique sont préparés tout au long de l'année, l'hiver en piscine et fosse, en mer à la belle saison. Les cours théoriques qui leur sont associés ont lieu à Jussieu ou sur les lieux de stage.



### La licence FFESSM

Pour pouvoir prétendre à un brevet, il faut être licencié à la F.F.E.S.S.M. La licence est délivrée à l'A.S. uniquement, au moment du passage de l'examen relatif au brevet préparé. Elle est aussi requise pour la pratique de la plongée dans la plupart des clubs sur les côtes françaises. La licence est vendue par l'A.S à prix coûtant.

### Le Niveau 1

Sa préparation consiste en l'apprentissage des techniques qui permettent au plongeur d'assurer sa propre sécurité en immersion. Le plongeur N1 peut évoluer jusqu'à **20 m encadré par un guide**. Le N1 est préparé en piscine pendant l'hiver, une validation en mer est organisée au printemps. Il nécessite un enseignement théorique d'1h30.

### Le Niveau 2

La formation au "plongeur autonome N2" couvre un ensemble de techniques de nage, d'apnée et de plongée

(notamment la remontée d'un camarade en difficulté) qui permet d'évoluer **en autonomie jusqu'à 20 m, ou encadré par un guide jusqu'à 40 m**. Il est préparé en piscine pour la partie sans scaphandre, en fosse pour la plongée. Il est finalisé en mer et nécessite une 20aine de plongées préparatoires au moins. Les connaissances théoriques requises sont apportées en 5 cours d'1h30. Le stage de 10 jours organisé à Pâques est dédié à sa validation.

### Le PA40

Après le N2 et pour préparer le N3, la formation PA40 permet de **plonger en autonomie jusqu'à 40m**. Son obtention est requise pour passer le N3.

### Le Niveau 3

Le "plongeur autonome N3" est un N2 ayant acquis les techniques qui lui permettent d'évoluer **en autonomie jusqu'à 60 m**.

Pour y prétendre, il faut avoir suivi la formation au secourisme en plongée. Les connaissances théoriques nécessaires sont un peu plus importantes que pour le N2. Il est préparé en piscine pour la partie sans scaphandre, en fosse pour la plongée. Il est finalisé en mer et nécessite une bonne expérience des plongées profondes avec un guide.

### Le Niveau 4

Il est utile à ceux qui se destinent au monitorat. On peut y prétendre en étant titulaire du N3 et de la formation au secourisme avec une solide expérience et une bonne condition physique. Le "plongeur Capacitaire N4" est un guide de palanquée. Il a les compétences qui lui permettent d'emmener en exploration des plongeurs N1 jusqu'à 20 m ou N2 jusqu'à 40 m. Une formation spécifique peut être mise en place selon la demande.

### Le Secourisme

Les moniteurs peuvent aussi former aux réactions face aux accidents de plongée et délivrer une compétence spécifique (RIFAP) nécessaire notamment au passage des N3, N4 et Initiateur. Une ou deux formations sont organisées chaque année pour les adhérents de l'A.S.

## Initiateur & Monitorat

C'est le premier brevet d'encadrement. On peut y prétendre lorsqu'on est plongeur N2. Il permet alors de former des débutants au N1 en piscine. Lorsqu'on est titulaire du N4, on peut participer à la formation des plongeurs N2 en mer.

## QUELQUES CHIFFRES DE LA SECTION

- Nb de Plongeurs/an : > 100
- Nb de Plongées mer/an : > 1500
- AVANT COVID — Brevets passés en 2018–19 :  
23 Niveaux 1 ; 6 Niveaux 2 ; 1 Niveaux 3 ; 1 Initiateur
- Brevets passés en 2020–21 :  
6 Niveaux 1 ; 4 Initiateurs ; 1 Moniteur fédéral (MF1)

## L'encadrement

~35 **moniteurs bénévoles** brevetés d'état ou fédéraux dont : 7 Moniteurs 2<sup>nd</sup> degré ; 14 Moniteurs 1<sup>er</sup> degré et 14 Initiateurs.

Formés à la section, ils sont étudiants ou anciens étudiants, enseignants, chercheurs et techniciens.

Nous développons aussi le volet **HandiSub**, avec 6 moniteurs capables de former des personnes en situation de handicap.

## Le matériel

L'association possède de quoi organiser un stage en complète autonomie (Scaphandres, bateaux, compresseurs). C'est aussi l'occasion de découvrir et de se former à utiliser ce type de matériel

## CONTACTS

Responsable de la section :

David Holleville : [david.holleville@obspm.fr](mailto:david.holleville@obspm.fr)

Délégués de la section :

Aurélien Dupuis & Laureline Julien : [delegates@pmp6.fr](mailto:delegates@pmp6.fr)